

COMMUNE DE JOURGNAC  
87800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Délibération N°2025/40

Nombre de membres :  
En exercice : ..... 14  
Présents : ..... 13  
Représentés : ..... 1  
Votants : ..... 14  
Exprimés : ..... 14  
Pour : ..... 14  
Contre : ..... 00  
Abstention : ..... 00

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 24 novembre à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué le 18 novembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis THOMASSON, maire.

**Présents** : M. Francis THOMASSON, Mme Marie-Pascale FRUGIER, M. Pascal GAYOU, Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL, M. Stéphane FAROUT, M. Michel RENAULT, M. Alain MAURIN, Mme Marie-Laure LAVERGNE, Mme Sabine LOTTE, Mme Elodie CHOQUET, M. Gaëtan GOU MILLOUX, M. Laurent BLANCHER, M. Robert DESBORDES.

**Absente représentée** : Mme Magalie FAUCHER (a donné pouvoir à M. Robert DESBORDES).

Mme Marie-Pascale FRUGIER est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : ACQUISITION D'UN TRACTEUR - CESSIION DU TRACTEUR COMMUNAL - SOUSCRIPTION D'UN FINANCEMENT POUR L'ACHAT DU NOUVEAU TRACTEUR**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal que, face aux nombreuses pannes survenues récemment sur le tracteur de la commune, il apparaît nécessaire d'investir dans du matériel neuf.

Après avoir consulté plusieurs sociétés et étudié les offres, Monsieur le maire propose :

- D'acquérir un tracteur agricole « DEUTZ-FAHR 5105 KEYLINE GS » pour la somme de 57 500,00 € HT, soit 69 000,00 TTC ;
- De céder le tracteur communal « CLAAS CELTIS » dans le cadre de la reprise selon les modalités suivantes :
  - Tracteur CLAAS CELTIS 446RC – immatriculé CG-179-WW, répertorié à l'inventaire communal sous le numéro 201200010 ;
  - Prix : 15 500,00 € HT, soit 18 600,00 € TTC
  - Acquéreur : SARL RICARD & FILS
- D'assurer le financement du tracteur après déduction de la reprise par la souscription d'un emprunt auprès de la société AGILOR dans les conditions suivantes :
  - ✓ Montant du financement : 50 400,00 €
  - ✓ Taux : 1,150 %
  - ✓ Durée du financement : 5 ans
  - ✓ Périodicité des échéances : annuelle
  - ✓ Première échéance le 30/05/2026
  - ✓ Décalage première échéance : 5 mois
  - ✓ Montant des échéances : 10 431,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :


- **D'AUTORISER** l'acquisition du tracteur agricole « DEUTZ-FAHR 5105 KEYLINE GS » pour la somme de 57 500,00 € HT, soit 69 000,00 TTC ;
- **D'AUTORISER** la cession du tracteur communal « CLAAS CELTIS » à la société SARL RICARD & FILS conformément aux modalités présentées par Monsieur le Maire ;
- **D'ACCEPTER** la proposition de financement de la société AGILOR dans les conditions détaillées ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant ;

.../...

.../...  
Délibération N°2025/40

Envoyé en préfecture le 26/11/2025

Reçu en préfecture le 26/11/2025

Publié le 26/11/2025   
ID : 087-218708105-20251124-DEL202540-DE

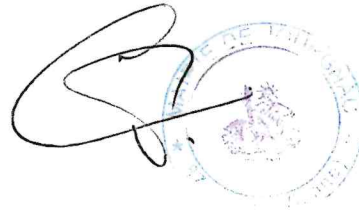
- **DE DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de prendre les mesures administratives, financières et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision pour l'acquisition du nouveau tracteur, la cession du tracteur communal et la souscription du financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus indiqués

Pour extrait certifié conforme, à Journac le 26 novembre 2025

La secrétaire,  
Marie-Pascale FRUGIER

Le Maire,  
Francis THOMASSON



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.